

présente

piégés en coulisses

02 374 01 63

avec

Delphine LE MAIRE • Dimitri RAPOSO BATISTA • Walid OUBERRI • Amandine LE MAIRE

mise en scène

Lut REYSEN

éclairage

Thierry ADNET

DIMANCHE 6 AVRIL 2003
à 15h et 17h

**SALLE L'AUDITORIUM
LA VENERIE DE LA MAISON HAUTE
Watermael-Boitsfort
3, place Antoine Gilson
1170 Bruxelles**

ENTRÉE: € 4
Moins de 12 ans gratuit



Trimestriel : avril / mai / juin 2003

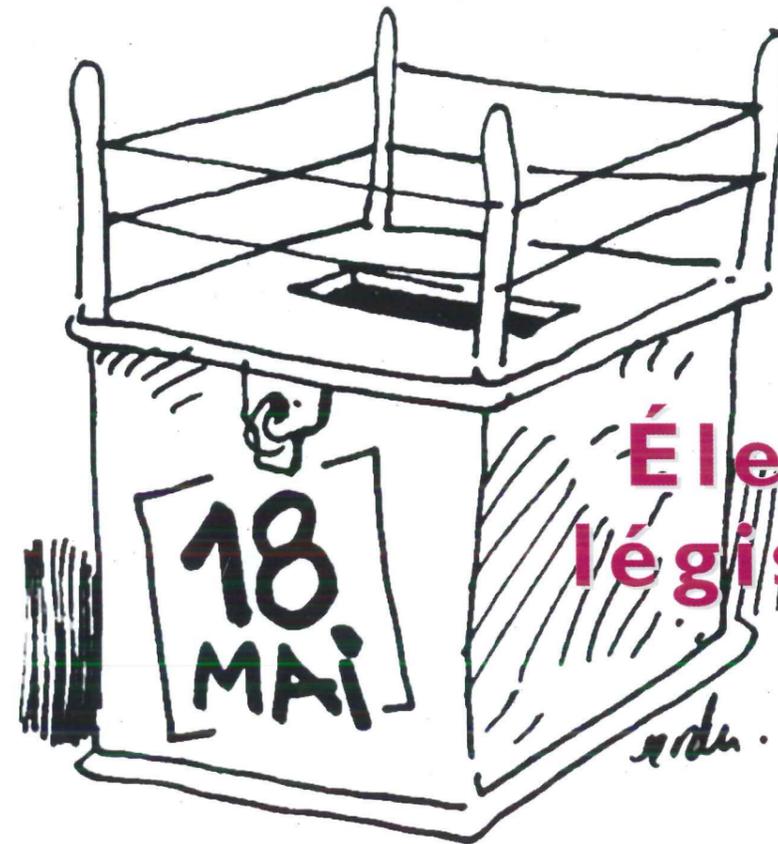
Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491

Numéro 78



**Communauté française :
la langue des signes en
voie de reconnaissance**

Page 19



**Élections
législatives**

Bureau de dépôt : Bruxelles 5 / Chaussée de Boondael 55



Le Geste Qui Sauve
Page 8

Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
Élections législatives : 18 mai 2003	
Nombre de sièges à pourvoir.....	4
Système électoral.....	5
Compétences du parlement.....	6
« Initiation à la politique belge ».....	6
Deux sourds, candidats aux élections !.....	6
Programmes politiques.....	7
Le Geste Qui Sauve	
Les services de police plus accessibles pour les sourds.....	8
Santé	
L'anémie.....	10
Groupe Pression TV	
Nouvelles.....	11
Agenda des associations affiliées.....	12
Mots croisés du CFLS n° 60.....	14
Culture / Loisirs.....	15
Revue de presse.....	16
Echos.....	17
Internet :	
Des documents administratifs à portée de clic	18
Reconnaissance de la langue des signes	
Le rapport intermédiaire.....	19
Un livre d'art remarquable !.....	19
Volet social	
La loi anti-discrimination.....	20
Mot d'excuse pour le Centre socioculturel et sportif du Foyer des Sourds.....	20
Aides techniques	
SMS / Interprétariat à distance / iCommunicator.....	21
Annonces / Courrier.....	22
Solutions des mots croisés n°59.....	23
Culte.....	23

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:
068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
15 euros pour l'étranger par mandat postal

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente
édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail : sournal@ffsb.be

Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Elle favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Brigitte BERNERT
Thomas BRUNEAU
Alfred FIÉVET
Martine FRAITURE
Christelle BALARD

Rédacteurs

Jean-Louis BRASSIENE
Nathalie DESSART
Lydia LALLEMAND
Pierre LELEUX
Yves
VANMINNENBRUGGEN

Rédacteur principal

Thomas BRUNEAU

Editrice responsable

Martine FRAITURE

Dessins

Serdu

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Imprimeur

Publiprim

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **23 mai 2003**

Par courrier: Sournal, rue Van Eyck 11A/4
1050 Bruxelles

Par fax: 02 644 68 44

Par E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !



Le mot de la rédaction

L'information journalistique comporte très souvent sa part de subjectivité. Bien que les journalistes veillent à se baser sur les faits, leur objectivité n'exclut pas certaines préférences personnelles. C'est d'autant plus vrai en période électorale.

Les prochaines élections législatives attirent notre attention dans ce numéro (p.4-7). Nous nous sommes souciés de ne favoriser aucun des quatre grands partis. Sournal, en effet, ne suit qu'une seule politique : informer les sourds et malentendants ainsi que rencontrer leurs intérêts.

Suivant ce principe, nous révélons les deux candidats sourds présents sur les listes du Sénat (p.6). Est-ce un calcul politique afin de montrer que le parti adhère à l'Année européenne des handicapés et d'afficher ainsi un visage plus humain ? Est-ce l'expression visible d'une réelle volonté d'être à l'écoute de la communauté sourde ? Est-ce de l'hypocrisie ou de la sincérité ?

Les techniques de publicité comme les slogans répétitifs sont largement sollicités lors des campagnes électorales. Il va de soi qu'aucun parti ne montrera ses faiblesses. Au contraire, tout comme en publicité, un groupe politique s'évertue à démontrer positivement sa différence avec ses « concurrents », de laquelle se concrétisera une promesse.

La démagogie y aidant, il nous est donc très difficile de discerner les véritables intentions politiques. La roublardise de certains politiciens peut légitimement nous amener à la prudence et à mieux nous informer. Nous restons tout de même conscients que l'absence de structure gouvernementale signifie l'anarchie, le chaos.

Au sein de notre « monopoly » démocratique, chaque parti tentera de s'emparer de la plus grosse part du gâteau parlementaire. Pourvu que les sourds et les malentendants puissent déguster la cerise qui est au-dessus.

Thomas BRUNEAU

Les nouvelles de la FFSB



Une mise au point !

L'année européenne des handicapés et les prochaines élections en Belgique font que beaucoup de choses bougent chez nous pour la Communauté des sourds et des malentendants. Et même rapidement. Il nous faut donc saisir les opportunités qui se présentent.

Comme vous pourrez le lire à la page 19, la reconnaissance de la langue des signes est sur les rails et il ne nous reste qu'à attendre que ce projet tant rêvé arrive à bon port.

Attendre passivement ? Que nenni ! Il n'est pas question pour la FFSB de se croiser les bras et attendre que les fruits lui tombent dessus. Déjà des alliances se préparent, aussi bien du côté des ministères que des établissements de service public tels que la RTBF où nous collaborons étroitement avec la nouvelle direction dont dépend le service de sous-titrage. A propos, que pensez-vous de la nouvelle présentation du Journal Télévisé avec l'interprète en langue des signes ?

Devant cet avenir proche où beaucoup de choses pourront changer et améliorer l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes dans la société, sans oublier l'enseignement adapté pour tous les enfants sourds appareillés ou non. La FFSB ressent néanmoins une grande crainte face à l'avenir car il ne se passe pas un jour sans que des rumeurs nous parviennent, des dénigrements vis-à-vis de l'une ou l'autre association, des sous-entendus distillés perfidement, ... et j'en passe. Tout cela ne peut conduire qu'à une seule chose: la dévalorisation de la personne sourde.

Néanmoins, la FFSB refuse de baisser les bras et peut compter sur ses associations et centres qui travaillent chacun dans leur domaine, tels que Surdimobil, notre formidable outil de sensibilisation qui, après un difficile début, rencontre de plus en plus de succès.

Cependant, il y a toujours un même problème qui avait déjà été soulevé dans ce journal il y a quelques années: nous constatons toujours une pénurie de jeunes sourds ou malentendants prêts à s'impliquer bénévolement au sein d'un comité. Mais nous gardons bon espoir qu'à notre prochaine assemblée générale, il y en aura plusieurs qui se présenteront.

En attendant, restez attentifs aux infos et venez nous soutenir le cas échéant.

Merci

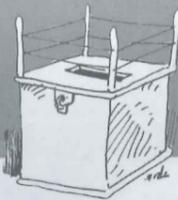
Martine

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**

Merci de ne pas nous oublier



Les élections législatives

La Belgique est un Etat fédéral, c'est écrit noir sur blanc dans la Constitution. De ce fait nous nous retrouvons avec 598 communes, 10 provinces, 3 régions et 3 communautés. Bienheureux sont ceux qui sont familiarisés avec ces découpages géographiques imbriqués les uns dans les autres. Cependant, dans tout ce « casse-tête » fédéral, une chose est certaine : le 18 mai 2003, tous les citoyens belges de plus de 18 ans vont élire les députés et sénateurs. Effectivement, lors des élections législatives, leurs votes auront une incidence sur la composition du parlement (Chambre des Représentants et Sénat). Les futures couleurs parlementaires influenceront sur le gouvernement et peuvent aussi conditionner l'avenir des sourds et malentendants.

Le Parlement fédéral est constitué de deux chambres: la Chambre des Représentants et le Sénat.

Nombre de sièges à pourvoir

150 députés siègent à la Chambre des Représentants

Tous ces députés sont directement choisis par le vote des citoyens belges. Pour chacune des 11 circonscriptions électorales, un nombre limité de députés seront élus.

Circonscriptions	Nombre de députés à élire
Hainaut	19
Liège	15
Luxembourg	4
Namur	6
Louvain	7
Bruxelles - Hal - Vilvorde	22
Nivelles	5
Anvers	24
Limbourg	12
Flandre orientale	20
Flandre occidentale	16
TOTAL	150 DÉPUTÉS

71 sénateurs siègent au Sénat

Les votes des électeurs - regroupés en deux collèges électoraux (francophone et néerlandophone) - votent pour 40 sénateurs « élus direct » (15 francophones et 25 néerlandophones).

Les Conseils de la Communauté française, de la Communauté flamande et de la Communauté germanophone choisissent 21 délégués « de communautés » (10 francophones, 10 néerlandophones et 1 germanophone).

Les 40 sénateurs élus direct et les 21 délégués de communautés élisent ensemble (ou cooptent) 10 sénateurs « cooptés » (4 francophones et 6 néerlandophones).

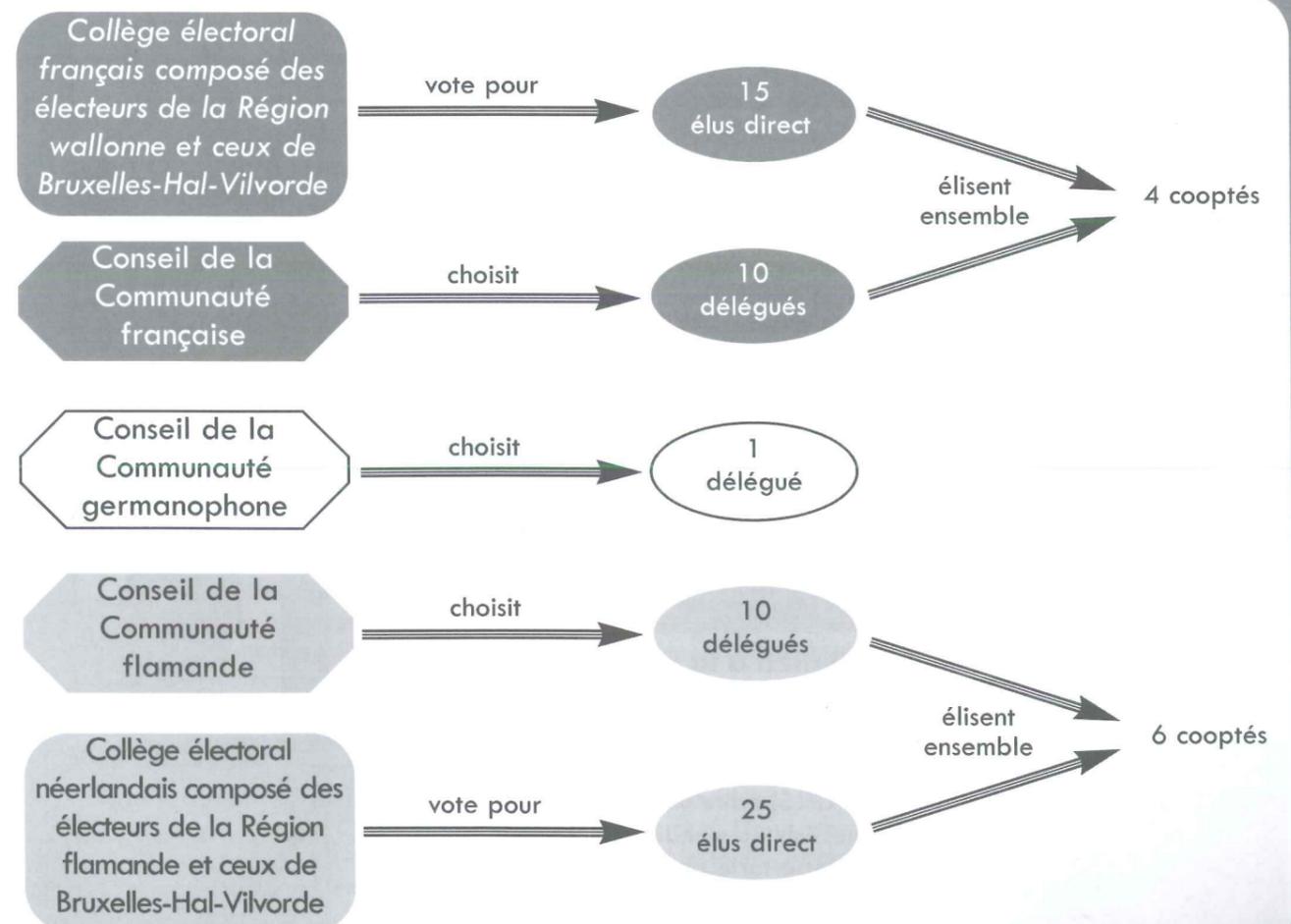
Nous, les électeurs francophones au sein des collèges électoraux, nous pouvons avoir une influence directement sur la désignation de 15 sénateurs et, indirectement, sur celle de 4 sénateurs cooptés.

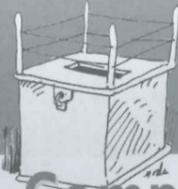


Sites internet
www.lachambre.be
www.senate.be

Systeme électoral

En Belgique, les élections législatives se déroulent sur le mode du suffrage universel. Le scrutin est obligatoire et secret. Toutefois, il faut respecter certaines conditions pour pouvoir exercer le droit de vote: être belge âgé de minimum 18 ans et jouir de ses droits civils et politiques.





18 mai 2003 : Élections législatives

Compétences

Nous nous abstenons d'énumérer toutes les compétences. Nous choisissons tout particulièrement les compétences qui touchent de près les citoyens sourds et malentendants.

Compétences de la Chambre des Représentants

1) « Gouvernement making power »

Lors de sa mise en place, le gouvernement doit bénéficier de la confiance de la majorité des députés soit minimum 76 députés. Très souvent, la composition du gouvernement fédéral reflète les résultats des élections législatives.

2) Contrôle du gouvernement fédéral

Même si la Chambre des représentants a accordé sa confiance au gouvernement au moment de sa mise en place, elle n'est que conditionnelle. La Chambre des Représentants peut révoquer le gouvernement existant en choisissant un autre premier ministre.

Les députés ont le droit d'interpeller les ministres et par une motion approuver ou non leur politique.

La Chambre des Représentants a pouvoir de contrôle sur le budget. Elle peut donner ou non son accord pour le budget proposé par le gouvernement.

3) Compétence législative

En principe, la Chambre des Représentants adopte les lois qui concernent les citoyens. Bien que le Sénat peut exercer le droit d'évocation (ou de conseiller), c'est la Chambre des Représentants qui a le dernier mot.

Compétence bicamérale

La chambre des Représentants ET le Sénat sont sur le même pied d'égalité pour la révision de la Constitution belge.

Compétence du Sénat

Nous pouvons simplement retenir que le Sénat exerce une compétence de réconciliation. S'il existe des conflits d'intérêts entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions, le Sénat peut les résoudre en donnant un avis motivé [appuyé par des arguments].

Nous savons que la Fédération Francophone des Sourds de Belgique désire que la langue des signes soit reconnue légalement. Si la reconnaissance se fait dans la Constitution, la Chambre des Représentants et le Sénat sont, à eux deux, capables de conférer à la langue des signes le statut de langue officielle. Sinon, la Chambre des Représentants seule est habilitée à adopter un texte de loi reconnaissant la langue des signes et sa pratique. Restons conscients qu'un point inscrit dans la Constitution est plus difficilement modifiable qu'une loi.

Initiation à la politique belge (21cm X 15 cm)

Le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) édite un lexique qui reprend 169 signes liés au monde politique. Ces signes sont répertoriés par ordre alphabétique.

Il est disponible au CFLS pour 8,5 euros (frais de poste non compris)



Deux sourds, candidats aux élections !



Dans la liste électorale du parti Ecolo, un sourd est repris en tant que suppléant au Sénat. Il s'agit de Salvatore FALLETTA, président de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique.



Du côté flamand, Helga STEVENS, directrice de l'European Union of Deaf (EUD) est présente sur la liste électorale du N-VA pour le Sénat.

Programmes politiques

Les synthèses qui suivent donnent un aperçu politique. Ils reprennent les grandes lignes des 4 plus grands partis francophones sans rentrer dans les détails. Nous vous encourageons à consulter les sites internet de chaque partis.

MOUVEMENT REFORMATEUR (www.mr.be)

«Nous nous inscrivons dans une nouvelle politique réformatrice qui pose l'exigence de réconciliation de chaque individu avec lui-même et avec la société.» MR



Le Mouvement Réformateur est un mouvement pluraliste qui rassemble le Parti Réformateur Libéral (PRL), le Front Démocratique Francophone (FDF) et le Mouvement des Citoyens pour le Changement (MCC).

Leur politique repose sur deux piliers : «le premier qui veut que les institutions soient les pôles de réconciliation et, le second qui est fondé sur le contrat d'adhésion citoyenne impliquant, tant pour le citoyen que pour la société, des droits et des devoirs.» Le citoyen n'est plus considéré comme un être purement économique ou social mais aussi un acteur politique.

Ce parti, comme son nom l'indique, prône donc la réforme stable, mesurée et active. Ce parti, parce qu'il prône la réconciliation entre les extrêmes, se considère comme centriste, ni de gauche, ni de droite.

PARTI SOCIALISTE (www.ps.be)



«Construire sa vie est une ambition légitime pour chacun d'entre nous.» E. Di Rupo

La politique du PS vise toute personne, avec une attention particulière pour les plus fragilisés, les personnes à faible revenu, les ouvriers et les employés. De cette manière, le PS veut que tout citoyen puisse mieux jouir de sa liberté et d'un meilleur niveau de vie. Pour parvenir à ce résultat, il faut veiller au niveau salarial à l'environnement et à la sécurité.

Ce qui semble être au centre du travail socialiste est la consolidation de la sécurité sociale considérée comme indispensable par rapport à la création de richesses économiques.

Les actions du PS sont menées suivant cinq valeurs : égalité, fraternité, solidarité, justice et liberté.

ECOLO (www.ecolo.be)



" Le défi du Développement Durable est de répondre aux nécessités du présent sans compromettre la capacité des générations futures " DD8

Le parti Ecolo observe que notre société fonctionne sur des visées essentiellement économiques chargeant le social et les politiques environnementales de corriger les dégâts. Le parti Ecolo exprime son souhait de parvenir à un meilleur rapport de pouvoir entre le social, l'économique et l'environnement. Le programme appelé " Développement Durable " tend à répondre à cet objectif.

Le Développement durable vise une triple solidarité entre trois types de populations: la population d'ici, les pays du Sud et les générations futures.

De cette manière, le parti Ecolo envisage une politique à très long terme d'où le programme de développement Durable.

CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (www.lecdh.be)



«Le balancier des droits doit se rééquilibrer avec celui des devoirs.» J. Milquet

Depuis le 18 mai 2002, le Parti Social Chrétien (PSC) est connu sous la nouvelle dénomination : Centre Démocrate Humaniste. Ce parti propose un programme politique axée sur la famille.

Accordant son attention à la structure familiale, le CDH exprime sa volonté de parvenir à une société non pas individualiste mais «humaniste». «Toute personne s'épanouit dans ses relations interpersonnelles» déclare Joelle Milquet. Et le premier lieu de relations c'est la famille en tant que cellule composant la base de la société.

Le CDH propose d'aider les parents. Dans cette optique, il faut mettre sur place un système qui permettrait aux parents d'avoir le temps et les moyens d'exercer leurs responsabilités et éventuellement d'apprendre comment à les assumer.

Autres partis politiques

Chrétiens démocrates francophones : www.cdf-info.be
Parti du travail de Belgique : www.ptb.be

Vivant : www.vivant.be
Front national : www.frontnational.be

Les services de police

A la Journée Mondiale des Sourds 2002 (Wavre), trois policiers sachant s'exprimer en langue des signes ont présenté officiellement le groupe «Le Geste Qui Sauve».



Eveline HOUYET

Sournal : David, quelle fonction exerces-tu dans la police ?

David DUDING : Je suis agent de quartier, agent de proximité, à la police de Fleurus

Sournal : Et toi Fabrice ?

Fabrice DUCHATEAU : Je suis à un service d'accueil qui s'occupe des plaintes à Etterbeek.

Sournal : Expliquez-moi comment vous avez créé ce groupe, «Le Geste Qui Sauve» ?

D.D. : On a commencé les cours de langue des signes il y a longtemps, moi à Charleroi et lui [Fabrice] à Bruxelles. Mon professeur avait entendu parler de lui (c'est Claude GERDAY qui était à l'époque mon professeur) et des policiers flamands qui sont interprètes en langue des signes dont Luc CLERBOUT. Je les ai alors contactés. Lors d'une réunion, j'ai parlé du collègue de Bruxelles et il a été invité à la réunion suivante.

Sournal : Vous aviez décidé de faire ce groupe ...

D.D. : Le groupe existe déjà en Flandre. Nous, nous avons juste eu envie de l'étendre en Wallonie.

Sournal : Et c'est vraiment pour toute la Wallonie ?

D.D. : On n'est pas assez nombreux pour couvrir toute la Wallonie. Moi, je suis dans le Hainaut. Comme je connais bien le Brabant wallon donc j'ai pris également cette région. J'ai pris aussi Lovreval parce que j'habite juste à côté de la province de Namur. Mais pour Liège et le Luxembourg, il n'y a rien à notre connaissance.

Sournal : Pourquoi toi, as-tu voulu apprendre la langue des signes ?

D.D. : En fait, j'ai rencontré une personne sourde quand j'étais à Nivelles; on n'a pas pu communiquer. Peu après, j'ai reçu une théorie de la part du commandant de brigade qui disait que, si on avait besoin d'un interprète en langue des signes, on pouvait faire appel au SISB ou au SISW. Il a ajouté aussi que si on avait envie de suivre des cours, c'était possible. A partir

de ce moment-là, j'ai entrepris les démarches.

Sournal : Tu as dû te débrouiller toi-même ou la police t'a aidé à suivre les cours ?

D.D. : Au départ, j'ai fait la demande à Wavre qui a été refusée. Je ne comprenais d'ailleurs pas pourquoi parce qu'il n'y a pas d'interprète [policier] en Wallonie. Donc j'ai refait directement la demande à Bruxelles et là elle a été acceptée sans problème. Au départ, je bénéficiais d'une intervention de la gendarmerie qui me payait 4 heures de service par semaine pour suivre mes cours. Maintenant, c'est terminé tout ça.

Sournal : Et toi Fabrice, c'est la même chose ?

F.D. : Ça faisait un petit temps que j'ai vu, dans la rue, des sourds en train de signer. Cela m'avait fasciné. A l'époque, je n'avais pas eu le temps de suivre des cours de langue des signes à cause des autres activités. Quand l'occasion s'est présentée, comme j'étais gendarme, j'ai bénéficié de facilités au niveau financier et au niveau de mes horaires : on m'accordait des heures libres à ces jours-là. Maintenant ce n'est plus le cas, je suis les cours mais sur mes heures de liberté.

Sournal : Et la troisième personne, Eveline HOUYET elle est en charge de quelle zone ?

F.D. : Exactement la même que moi. Elle est dans la même équipe de travail, c'est ma collègue en fait.

Sournal : Elle a suivi des cours de langue des signes après toi ?

F.D. : En fait, elle avait déjà fait deux ans. Elle a arrêté pendant quatre ans et elle a repris cette année-ci en même temps que moi la troisième année.

Sournal : Elle a repris parce qu'elle a appris que le groupe «Le Geste Qui Sauve» allait se créer ?

F.D. : Oui, c'est ça. Je suis arrivé dans son service suite à la réforme; on en a un petit peu discuté et finalement elle nous a rejoint.

D.D. : Et moi je travaille avec sa sœur aussi. Je sais, le monde est petit.

Sournal : Que pouvez-vous accomplir dans le cadre du groupe «Le Geste Qui Sauve» ?

D.D. : Par rapport aux sourds ou malentendants, on s'arrange : on essaie déjà de les recevoir, ne fut-ce que pour donner l'information, acter leurs plaintes, faciliter certaines démarches. J'ai déjà accueilli des sourds qui avaient reçu des formulaires à remplir mais qu'ils n'y comprenaient rien. J'ai pu leur apporter mon aide.

plus accessibles pour les sourds

Sournal : Avez-vous des projets ?

F.D. : Ça va dépendre si nous restons à trois ou si d'autres vont prêter main forte. À trois, effectivement, on est limité.

Sournal : Existe-t-il d'autres policiers qui suivent des cours ?

D.D. : On a fait la demande. Un fax qui a été et qui sera diffusé à toutes les zones de police dans la partie francophone. Dans ce fax, nous demandons s'il y a d'autres policiers qui connaissent la langue des signes ou qui seraient intéressés de commencer les cours. Mais on n'a toujours pas reçu de réponses pour l'instant.

F.D. : En fait, il faut informer chaque zone de police séparément, ce qui est assez compliqué. Il faut que les 6 zones de police soient au courant. Un fax d'information est diffusé, mais il faut voir comment il est transmis au sein de chaque zone. Il est évident que si les chefs de zone ne sont pas intéressés par notre projet, ils ne le feront pas circuler. Pour l'instant, nous devons attendre les réponses et les contacts.

Sournal : Depuis combien de temps que «Le Geste Qui Sauve» existe ?

D.D. : En Flandre, il a été créé en 1997. Et en Wallonie, il a été créé en 2002. La première fois qu'on a été mis en contact avec le public, c'était à la Journée Mondiale des Sourds 2002 à Wavre.

F.D. : C'était très bien, beaucoup de personnes sont venues à notre stand.

Sournal : Vous m'avez parlé du groupe flamand. continuez-vous l'échange d'informations avec lui ?

D.D. : Pas évident, ce n'est pas facile. Mais on continue toujours.

Sournal : Qu'est-ce qui n'est pas évident ?

D.D. : La barrière linguistique. Et puis la charge de travail aussi.

Sournal : Ils sont combien en

Flandre ?

D.D. : Six.

Sournal : Est-ce suffisant ?

D.D. : On ne connaît pas bien ce qu'ils font exactement. En tout cas, le gros avantage qu'ils ont sur nous, c'est qu'il y en a déjà qui sont interprètes.

F.D. : Eux sont interprètes officiels, alors que ce n'est pas notre cas.

Sournal : Interprètes officiels ?

D.D. : En effet, 2 sont interprètes officiels et les 4 autres personnes possèdent des connaissances en langue des signes.

Sournal : Donc dès qu'on a besoin d'interprètes, ils viennent à la rescousse.

D.D. : Je crois que c'est au niveau du Parquet qu'ils sont interprètes.

Sournal : Quels types d'infraction commise par des personnes sourdes aviez-vous déjà du traiter ?

F.D. : Des sourds sont venus déposer plainte dans le cadre d'un dossier vol et le fait avait été commis par une autre personne sourde.

Sournal : Et toi, David ?

D.D. : Des dégradations volontaires, des griffes à une voiture.

Sournal : Pas des cas compliqués...

D.D. : Non, pas des cas compliqués. Ce que j'ai le plus souvent, ce sont des sourds qui sont victimes et qui pensent qu'ils sont victimes d'injustices. Auparavant, ils avaient peur de venir nous voir, mais maintenant qu'ils savent qu'on est là, ils commencent à venir plus facilement pour expliquer leurs problèmes. Mais on ne peut pas toujours tout résoudre ...

Sournal : Et dans la situation actuelle, quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez ?

D.D. : Il y a déjà la reconnaissance par la direction. Auparavant, le principal

problème pour moi, c'était la reconnaissance par ma hiérarchie, mes chefs directs. Maintenant, c'est réglé. Je ne vais pas dire que je fais ce que je veux, mais j'ai quand même pas mal de possibilités et de liberté, dans une certaine limite.

F.D. : De ce côté-là, je n'ai pas eu de problèmes, car j'ai directement été suivi par mon chef de zone. Suivi dans une certaine mesure, parce qu'il y avait certaines choses qui ont été demandées et qui n'ont pas été acceptées dans l'immédiat. Il n'a pas voulu que ça prenne trop d'ampleur trop vite. Parce qu'on avait aussi tout le service normal à accomplir et on était jamais que deux à le faire.

Sournal : Pourquoi ils ne veulent pas donner facilement le feu vert ?

D.D. : Ils ne veulent pas les informations hâtivement. Par exemple, nous avons demandé pour avoir accès au GSM de service pour communiquer avec les sourds par SMS. Seulement, nous ne pouvons pas diffuser le numéro de ce GSM.

Le fait d'être contactables chez nous à la maison entraîne des frais que la direction ne couvre pas encore. Nous avons aussi demandé d'être raccordés à la ligne Internet, cela n'a pas été accordé tout de suite non plus. De plus, on n'y a pas accès comme on veut.

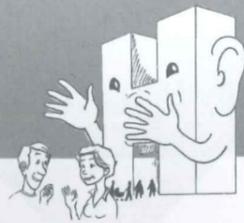
F.D. : Il faut reconnaître que ce n'est pas notre activité principale non plus. On reste policiers avant tout. C'est un plus que nous offrons.

Interview réalisée par Thomas BRUNEAU avec la collaboration de Laurence BEER pour la retranscription de l'enregistrement audio.

Le Geste Qui Sauve

Renseignements:
Tél.: 02 627 22 22
Fax: 02 649 89 54

E-mail: legestequisauve@be.tf
www.users.skynet.be/legestequisauve/



L'anémie

Comme nous vous l'avons promis dans notre édition précédente, une rubrique de Santé est désormais ouverte dans notre Sournal.

Il s'agit d'informer en termes simples, pour le plus grand nombre, sur des sujets de base de la Santé.

Nous souhaitons que cette rubrique soit la vôtre et nous traiterons des sujets que vous nous demanderez s'ils rencontrent l'intérêt de la majorité de nos lecteurs. Ce ne sera cependant jamais une rubrique de consultation médicale personnelle mais une information et une forma-

tion générale pour tous dans les domaines de la Santé.

Ne nous voilons pas la face: les statistiques montrent en effet que la majorité des Sourds et Malentendants ont reçu une très mauvaise ou insuffisante information sur ce qui, en fait, nous est le plus proche: notre corps, son fonctionnement, ses maladies et les traitements.

Les articles, selon les sujets, seront réalisés par des spécialistes de la branche traitée.

Commençons donc par la lettre A: l'Anémie

L'hémoglobine est une protéine qui transporte l'oxygène vers tous les organes du corps. Elle est un constituant essentiel de la vie. Elle se trouve dans les globules rouges du sang et transportée par celui-ci, elle peut donc se charger de l'oxygène respiré au niveau des poumons et libérer cet oxygène n'importe où il est nécessaire pour le fonctionnement des organes (muscles, cerveau, cœur, etc.). L'hémoglobine, en sens inverse débarrasse les organes de ses déchets (CO²). Il est donc vital d'avoir assez d'hémoglobine et que son transport soit efficace ! C'est aussi l'hémoglobine oxygénée qui donne sa couleur rouge au sang. L'hémoglobine est constituée notamment de fer

Dans l'anémie, il existe un manque d'hémoglobine de qualité. Cette diminution de l'apport en oxygène dans les tissus amène les symptômes suivants : fatigue, maux de tête, pâleur, battements de cœur (le cœur essaie de «pom-

per») plus vite (tachycardie) pour amener plus d'oxygène) et, enfin, syncope



lors de la grossesse. c) destruction anormale de l'hémoglobine: infection grave, destruction des globules rouges (hémolyse), certaines maladies héréditaires

Diagnostic

Examen par médecin : pâleur des conjonctives, tachycardie

Analyses : trop peu de GR (globules rouges), GR trop petits, trop peu d'hémoglobine, trop peu de fer sérique.

A suivre ...

Écrivez-nous pour réagir à cet article ou nous suggérer des sujets qui vous intéressent à:

Centres de Santé pour Sourds
Rue Van Eyck 11A/5
1050 Bruxelles
Fax: 02/640 05 60
E-mail: c-s-s@freegates.be

Question : Combien y a-t-il de globules rouges en moyenne chez un homme adulte ? (réponse dans prochain numéro).

Glossaire

Protéine: le corps est constitué principalement de graisses (lipides), de sucre (glucides) et de protéines

Le tueur silencieux : en cas de local mal aéré (salle de bain), la combustion des chauffages peut amener une saturation de l'hémoglobine en CO (gaz inodore) ; le transport d'oxygène est alors gravement diminué. Danger.

Conjonctives: muqueuses roses au bord interne des paupières

Tachycardie: le cœur bat plus vite (exemple : effort musculaire, course : besoin en oxygène accru donc le cœur bat plus vite ; parfois " palpitations ").

Fer sérique: dosage de la quantité de fer se trouvant dans le sang (sérum)

Groupe Pression TV : nouvelles

Depuis la reprise de notre réunion en mai 2002, bien des choses se sont passées et les résultats commencent à sortir tout doucement.

La pétition réalisée au départ de la JMS à Wavre a récolté 14.574 signatures dont celle de 2 ministres. Nos 4 revendications sont justifiées. C'est pourquoi nous ne baissons pas les bras !

Le J. T. passe à 20 h

La Deux étant une chaîne "jeune" et sportive, de temps à autre, des J.T. tardifs sont inévitables. A notre demande que la traduction du JT passe sur la Une à 19h30 quand il y a une retransmission sportive sur la Deux, on nous fait remarquer que la présence de l'interprète en LS dérange les téléspectateurs entendants.

Si les téléspectateurs entendants voulaient bien faire l'expérience d'attendre, comme nous, que la retransmission sportive se termine (à une heure pas toujours connue d'avance) pour enfin avoir leur JT, et cela en ratant leur émission favorite ou le film. Ils comprendraient ce que c'est.

Niouzz

Ce journal pour les enfants qui passe vers 18h30 avait deux rediffusions le lendemain. Il est proposé que la traduction de ce journal passe à 7h30 au lieu de 11h. Est-ce une bonne idée ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Néanmoins, comme il ne dure que 10 minutes, serait-il possible de le glisser dans une tranche horaire de 19h à 19h30 ?

Le sous-titrage

Quinze minutes de sous-titrage demande une journée de travail d'une personne. Effectivement, le sous-titrage est onéreux mais pas impossible. L'équipe de sous-titrage de la RTBF se réduit à deux personnes et 1/2.

La FFSB va apporter tout son appui à la demande de la RTBF auprès des Ministères compétentes pour engager du personnel supplémentaire afin d'augmenter le nombre d'émissions sous-titrées.

TVCCQ - le rêve perdu peut renaître

Si les jeunes sourds et malentendants décident de bouger, d'apprendre, de créer, ... On est toujours mieux servi par soi-même dit un proverbe. Alors, si vous désirez une émission bien à vous, c'est à vous de la créer, de collaborer, etc... La FFSB est sur un projet.

Les magnétoscopes

Les magnétoscopes capables d'enregistrer les sous-titres du télétexte ne sont plus fabriqués. Cela nous oblige à revenir à un système vieux de plus d'une décennie ! C'est incroyable mais vrai ! Des contacts ont été pris avec l'EUD (European Union Deaf) pour essayer de trouver une solution au niveau européen et le responsable du Service Conseil des Aides Techniques de la FFSB s'y attelle aussi.

Au fait c'est quoi le G.P.TV ?

Ce n'est pas le Grand Prix TV mais le Groupe Pression TV -un groupe de travail de la FFSB composé de sourds et d'entendants- qui se réunissent une fois par mois et rencontrent les personnes concernées pouvant nous soutenir et nous écouter. La porte est ouverte à tous ceux et celles qui veulent faire bouger les choses. Seulement, c'est un travail de bénévole. Eh oui, encore !

A bientôt

«Groupe Pression TV» de la FFSB
Rue Van Eyck 11A / 4 - 1050 Bruxelles
Tél.: 02 644 69 01 - Fax : 02 644 68 44
E-mail: infos@ffsb.be

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes - français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail





Agenda des associations affiliées

Bruxelles

Fédération Royale des Associations des
Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

Agenda non reçu

Centre Socioculturel et Sportif
du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50

vendredi 11 18.00 Bowling - entraînement
Lundi 14 13.30 Wosoca : Whist
Vendredi 18 18.00 Bowling : entraînement
Lundi 21 14.00 Caritas et 3 x 20
Vendredi 25 18.00 Bowling : entraînement

MAI 2003

Vendredi 2 18.00 Bowling : entraînement
Dimanche 4 13.30 Amis de Woluwe : Mini-Golf
(Stade Fallon) + remise des prix au Foyer

Vendredi 9 18.00 Bowling : entraînement
Lundi 12 13.30 Wosoca : Whist
Vendredi 16 18.00 Bowling : entraînement
Lundi 19 14.00 Caritas et 3 x 20

JUIN 2003

Dimanche 1 12.00 Amis de Woluwe : Barbecue
Lundi 9 13.30 Wosoca : Whist
Lundi 16 14.00 Caritas et 3 x 20

Charleroi

Association Sportive des Sourds et
Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 30 02 35 ou 071 30 42 05

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

AVRIL 2003

Samedi 5 Bowling, championnat individuel à Woluwé
19 et 20 Tournoi de pétanque international à
Villeurbanne-Rhône

Dimanche 20 Pâques «chasse aux oeufs»
Histoire & cadeaux

Samedi 26 Pétanque, championnat Doublette à Bruxelles

MAI 2003

Samedi 3 Tennis de table, championnat de l'AASMCh
Samedi 10 Pétanque, coupe de Belgique à Anvers
Samedi 17 Bowling, championnat Double à Turnhout
Dimanche 25 Concours de pétanque, barbecue
Samedi 31 Tournoi international de pétanque Tournai

JUIN 2003

Samedi 7 Tournoi international de pétanque à
Valenciennes
Samedi 21 Pétanque, championnat Triplette à Liège

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

Tous les mardis :

14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard

AVRIL 2003

Samedi 5 10.30 Ouvrir - Exposition

Dimanche 13 13.30 50+ : Fête de Pâques
Samedi 26 14.30 AG SURCité, 20 ans de l'ASBL

MAI 2003

Dimanche 11 13.30 50+ : Fête des Mères

JUIN 2003

Samedi 21 17.00 CLLG: Barbecue de fin d'année
(à confirmer)
Samedi 28 13.00 50+ : Tournoi de pétanque, soirée
dansante, fête des Pères

Le CEFORSO (Cours d'informatique, cours de français, cours de lecture labiale) a repris à Liège. Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire, par fax au 04 344 10 06, par téléphone au 04 341 36 96 ou par e-mail surcite@skynet.be

Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

Namur

Association Socioculturelle Namuroise
des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse
Rue des Cimetières - 5100 Jambes
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

samedi 11 avril 9.30 visite de la base à Florennes
samedi 19 avril 14.00 au local le châlet souper de
Pâques 3^e jeu de Manille
dimanche 25 mai 14.00 au local le châlet réunion ordi-
naire, 4^e jeu de Manille
dimanche 22 juin 14.00 au local le châlet, réunion ordi-
naire 5^e jeu de Manille

Mons

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons
Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 12 avril Distribution des oeufs de Pâques
aux enfants, projet du voyage
annuel (août) goûter: Croque-monsieur.

Samedi 10 mai Réunion mensuelle, Fête des Mères,
discours du comité
Goûter : sandwiches

Samedi 14 juin Fête des Pères, acompte et allocution du
voyage annuel
Goûter : Barbecue

Tournai

Association des Sourds et Malentendants
du Tournaisis

Local : «Les Petits Colibris» (derrière l'église)
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

Dimanche 4 14.00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.
Fête du muguet
Samedi 10 Pétanque (Coupe de Belgique), organisé par
K.D.S. Antwerpen.
Football (Championnat de l'Amitié).
Mercredi 14 16.30 Entraînements de Bowling
Samedi 17 Bowling (Championnat National Doubles)
à Turnhout ?
Football (Championnat de l'Amitié).
Jeudi 22 18.30 Soirée thématique à la Caserne
St-Jean
Samedi 24 Pétanque (Championnat National Triplettes
et mixte) organisé par la L.S.F.S.
Mercredi 28 16.30 Entraînements de Bowling
Samedi 31 Festivités du S.C.S.Tournaisis (20 ans).
Pétanque et Football à 6.
(Centre Culturel Loisirs Kainois, rue du Vert
Lion, 40 à 7540 Kain).

MARS 2003

Samedi 7 Pétanque à Valenciennes.
Foot à 6, organisé par K.S.V.S. Gent.
Dimanche 8 11.30 Fête du Barbecue de la R.A.S.T.
Assemblée Générale de l'A.S.M.T. au local.
Mercredi 11 16.00 Entraînements de Bowling
Jeudi 19 18.30 Soirée thématique à la Caserne
St-Jean
Samedi 21 Pétanque (Championnat National Team
Triplettes et Doublettes) organisé par
R.U.S.S. Liégeois.
Mercredi 25 16.00 Entraînements de Bowling

Entraînement bowling

Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

JANVIER 2003

Mercredi 2 16.00 Entraînements de Bowling
Samedi 5 Bowling (Championnat National Individuel)
organisé par Woluwé S.S.B.
Football : S.C.S.Tournaisis - F.C. Houtaing.
Dimanche 6 14.00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.
Fête de Pâques.
Futsal (Omnisports du Tournaisis).
Samedi 12 Festivités de la L.S.F.S. (25 ans)
Futsal et Volley-Ball dès 8 h jusqu'à 18 h.
(Omnisports du Tournaisis, rue Aimable
Dutrieux à 7500 Tournai).
Samedi 19 Football (Championnat de l'Amitié).
Samedi 26 Pétanque (Championnat National
Doublettes - Messieurs et Dames) à Wavre.
Football (U.S. Wodecq - S.C.S.Tournaisis).
Mercredi 16 16.00 Entraînements de Bowling

FÉVRIER 2003

Samedi 3 Tennis de Table (Coupe Francophone et
Championnat Individuel Francophone)
Organisé par Charleroi.
Football : S.C.S.Tournaisis - F.C. Blandain.

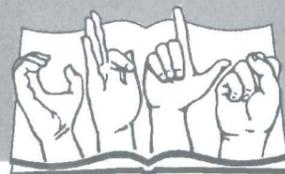
Verviers

Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le troisième samedi du mois
à partir de 14 h 00

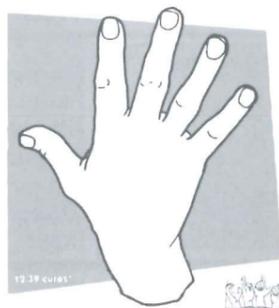
Samedi 19 avril 6^e tournoi, jeu de Manille
Samedi 3 mai Excursion
Samedi 17 mai Réunion ordinaire, Scrabble
Samedi 14 juin Réunion ordinaire
Samedi 28 juin 10.00 Jeux de pétanque à Eupen



Mots croisés du CFLS n°60

Centre Francophone de la Langue des Signes

Le lexique de langue des signes n°5 est enfin arrivé !



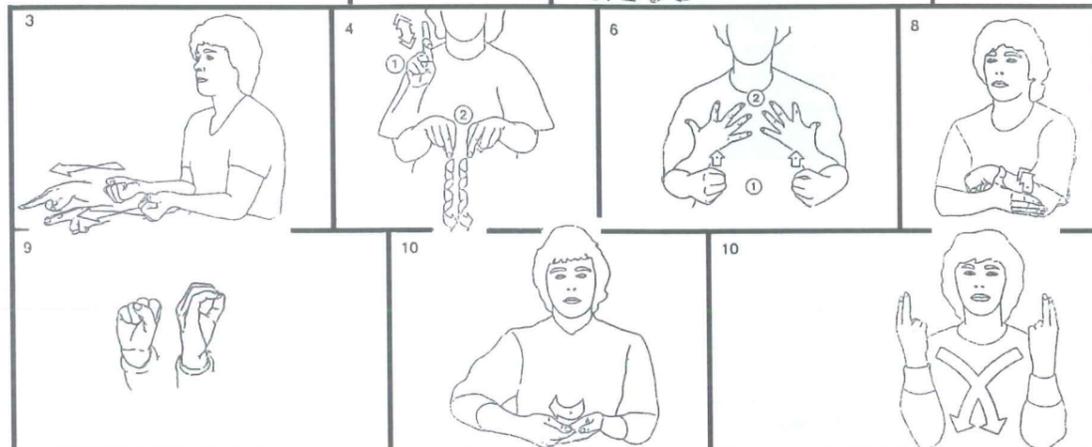
Vous pouvez vous le procurer pour **12,39 euros** (frais de poste non compris) auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

Adresse : Rue Palais d'Outre-Pont 458
1020 Bruxelles

Tél./Fax : 02 478 14 48

E-mail : cfls@belgacom.net

Horizontalement



Verticalement



Le CFLS vous offre des réductions de Pâques sur:

- six volumes thématiques (les contraires, les couleurs, les chiffres, les légumes, les fruits et l'alphabet) pour 25 euros au lieu de 38,25 euros

- deux volumes «Animaux domestiques et tropicaux» pour 2,5 euros au lieu de 5 euros

- la série de quatre affiches thématiques au format A3 (maison, jouet meubles et aliments) 11 euros au lieu de 13,20 euros pour les plastyifiées, 6 euros au lieu de 8 euros pour les non-plastyifiées.

Offre valable du 1^{er} au 30 avril 2003



Culture / Loisirs



Visites guidées et promenades contées en langue des signes

Samedi 5 avril

«Décors, aménagements d'intérieurs et mobiliers dans les peintures»
Avec **Valentine KERVYN**

Samedi 3 mai

«Découverte de l'architecture à travers les peintures»
Avec **Nicole LEMAIRE**

Samedi 26 février

«La sirène» ; «Petit-père, petite-mère»
Avec **Luc NAESSENS** et **Myriam DOM**

Samedi 7 juin

«Les mains vivantes dans l'art»
Avec **Luc NAESSENS**

Deaf in the picture

100 ans de la surdité à l'écran
Du 11 au 14 avril 2003 - Amsterdam

Handtheater et Ketelhuis organisent le festival international du film «Deaf in the picture» à Amsterdam. Tous les genres de films seront projetés dans lesquels les sourds et/ou la langue des signes occupent une place importante : documentaires, séries télévisées, films commerciaux, programmes télévisés pour sourds et les films pour la jeunesse.

www.handtheater.nl/index2.html
E-mail : info@handtheater.nl

Adresse:
Stichting Handtheater
P/a Theater 't OOG
Bilderdijkkade 60 - 1053 VN Amsterdam

Tél.: +31 20 4123 821
Fax: +31 20 689 56 57



Arts & Culture

Fax : 02 426 27 96

6 avril 2003 : Visite Nature du dimanche 10h00 : Visite du "Birds Bay"
Un centre de revalidation pour oiseaux blessés. Rendez-vous sur place vers 9h45 : Avenue du Parc, 50 - 1310 La Hulpe
Tél / Fax : 02/653.43.69
N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique!
13h00 : Visite Nature de la Forêt de Soignes
Le rendez-vous aura lieu dans les environs du "Birds Bay"

30 mai au 1er juin : Séjour à Carcassonne
La visite de la cité de Carcassonne, située au sud de la France, et du château cathare le plus chargé d'histoire, dressé à 1207 m d'altitude.

5^e Conférence Internationale de l'Histoire des Sourds

L'Histoire des Sourds :
Concrétisation et projets d'avenir
1^{er} - 4 juillet 2003 - Paris

Cette prochaine conférence permettra de faire connaître la Culture, l'Histoire et la multitude de personnages sourds illustres et des artistes, historiens et narrateurs qui s'exprimeront par leurs mains et leur visage.

A la suite de cette conférence, un circuit initiatique de lieux historiques, culturels et touristiques est prévu au programme.



14^e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds

Défis et opportunités du 21^e siècle
18-26 juillet 2003 (Montréal, Canada)

Lieu d'interactions sociales, le congrès favorise l'échange d'informations, la diffusion des dernières recherches et de nouvelles idées et offre une scène aux artistes et aux comédiens sourds.

Les commissions du congrès couvrent des thèmes importants pour les Sourds et pour ceux qui travaillent et vivent à leur côté : éducation, langue et culture, Droits de l'Homme, technologie, pays en voie de développement et santé ainsi qu'une nouvelle commission sur les relations communautaires. Ces commissions complétées par les groupes d'intérêt spéciaux offrent un large éventail de sujets intéressants qui saura satisfaire un public varié.

www.wfd2003.org

La visite du Musée de la Médecine - au sein du campus hospitalo-universitaire de l'Université Libre de Bruxelles, entre l'hôpital d'Erasmus et la Faculté de Médecine - est désormais possible pour les sourds et malentendants. La présence interprète en langue des signes agréé par le Service d'interprétation des Sourds de Bruxelles (SISB) permet une visité guidée personnalisée.

Renseignements :

Musée de la Médecine
Fondation pour l'Art, la Culture et la Médecine ASBL
Campus Erasme - Place facultaire
Route de Lennik 808 - 1070 Bruxelles
Tél. : 02/555 34 31
Fax : 02/555 34 71
E-mail : dgasparo@ulb.ac.be
Site: www.medicmuseum.org



Intégration des enfants sourds A l'école, Pierre suit le fil d'Ariane

La Nouvelle Gazette, 29/1/2003

Ecole des Coquerées, Céroux-Mousty. Les élèves de troisième maternelle sont en plein coloriage, sous la direction de leur institutrice et d'Ariane Martin. Présidente, l'une des joyeuses tablées de mioches, Ariane intervient dans le dialogue entre Julien et Pierre.

- "Il a un pull rose", dit Julien, décrivant fièrement l'éléphant qu'il vient de colorier.
- "Plus gros?" interroge Pierre.
- "Pull rose, l'éléphant a un pull rose", articule Ariane, en dessinant dans l'air quelques signes pour souligner ses paroles.
- "Pull rose", répète Pierre.

Pierre est le seul élève sourd de la classe, Appareillé depuis un an, il s'exprime oralement d'une voix posée et avec une remarquable clarté. Ariane Martin, jeune logopède spécialisée dans la prise en charge des enfants malentendants, est son aide pédagogique. Trois demi-journées par semaine, elle accompagne Pierre en classe. Quand c'est nécessaire, elle répète les instructions de la maîtresse, soulignant ses paroles en AKA (sorte de langue des signes simplifiée destinée à appuyer la parole et à faciliter la lecture sur les lèvres). Elle s'assure que Pierre a bien compris, l'aide à s'exprimer quand il bute sur une difficulté. Au passage, elle donne aussi un petit coup de main de temps en temps

aux autres enfants, sans quoi ils seraient jaloux! Car Pierre n'est pas là seulement pour parfaire sa connaissance de la langue parlée, mais aussi pour se sentir à l'aise dans le monde bruyant des entendants.

Dominique et Bernard Liétar, les parents de Pierre, ont longuement réfléchi cette double décision: faire opérer leur fils pour lui placer un implant cochléaire et le scolariser dans l'enseignement ordinaire.

Un choix difficile

Ce choix n'est pas évident! M. et Mme Liétar n'avaient jamais été en contact avec l'univers de la surdité avant la naissance de Pierre, le cadet de leurs trois enfants. Ils ont rapidement découvert que la profonde déficience auditive de leur fils n'entamait en rien sa vivacité d'esprit. Ils ont été émerveillés de voir à quelle vitesse il apprenait "sa" langue: la langue des signes, et ils veillent à ce qu'il continue à la pratiquer. Et toute la famille s'y est mise! Toutefois, ils ont opté pour l'implant cochléaire quand leur fils a atteint l'âge de 4 ans et ils misent sur l'enseignement ordinaire.

«Dans les familles de sourds, on est souvent opposé à l'implant, pour des raisons de défense de l'identité, de la culture sourde. Il faut se rappeler que pendant longtemps, on a interdit la langue des signes! rappelle M. Liétar.

Ce n'est pas du tout notre état d'esprit: notre première réaction quand nous avons su que Pierre était non-entendant a été de nous tourner vers la langue des signes. Mais il faut savoir que pour nous, entendants adultes, il est presque impossible de l'acquérir au meilleur niveau. Or nous voulons pouvoir communiquer pleinement avec notre enfant! Deuxièmement, c'est très bien de faire de son enfant une personne qui signe parfaitement... mais que fera-t-il plus tard dans le monde des entendants? Quel sera son avenir professionnel? Nous avons vu l'implant comme un plus, pas comme quelque chose qui gommerait le handicap.» Avec son intelligence, ses parents prêts à soulever des montagnes et son école qui joue le jeu à fond. Pierre a tous les atouts pour réussir.

CORINNE TOUBEAU

À NOTER À la différence de la prothèse auditive conventionnelle, qui ne fait qu'amplifier le son, l'implant cochléaire le transforme en impulsions électriques directement transmises au nerf auditif. La pose de l'implant dans l'oreille interne exige une opération de quelques heures. Le matériel demeure assez encombrant: en plus du dispositif interne et de l'oreillette, une petite roue aimantée posée sur le crâne et un mini-ordinateur que les jeunes enfants portent généralement dans un petit sac à dos.

Note de la Rédaction

Par souci d'informations précises, nous tenons à éclaircir quelques points de l'article cité ci-dessus.

L'AKA n'est pas du tout une sorte de langue des signes. L'AKA sert à différencier les sosies labiaux et constitue ainsi une aide à la lecture labiale (sur les lèvres).

Ce n'est pas uniquement pour une raison culturelle ou d'identité que beaucoup de personnes sourdes sont contre l'implant cochléaire mais aussi en raison des résultats. Même si la tech-

nique est bien maîtrisée à l'heure actuelle, force est de constater que les résultats ne sont pas toujours ceux que l'on est en mesure d'espérer. Dans ce cas, il vaut mieux être un vrai sourd qu'un faux entendant.

L'avenir professionnel d'un sourd passe surtout par une bonne maîtrise de la lecture et de l'écrit.

Les prothèses auditives numériques actuellement sur le marché sont de réels mini-ordinateurs qui gèrent les sons avec une grande précision. Ils ne se limitent donc pas à amplifier le son. Le choix d'une aide auditive s'effectue en fonction du type de surdité.

"Signer" n'est pas singer

La Nouvelle Gazette, 11/1/2003

Devenons-nous tous sourds ?

Flair l'Hebdo, 9/1/2003

Guides dans le monde du silence

Vers l'Avenir (éd. Namur) 1/2/2003

Mathilde, princesse à l'écoute

Vers l'Avenir (éd. Namur), 17/1/2003

Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 11a Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
(M^{me} L. Lallemand)
Fax : 02 644 68 44
E-mail : cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !



Un Membre du Parlement mène campagne pour la reconnaissance des langues des signes au niveau européen

EUD Update, novembre 2002

Malcolm BRUCE, Membre du Parlement britannique, a été nommé rapporteur par le Comité des Affaires Légales et des Droits de l'Homme au sein du Conseil de l'Europe pour investiguer la meilleure pratique des langues des signes. Il se rendra à Stockholm (Suède) et à Helsinki (Finlande) durant 3 jours au début décembre 2002, afin de promouvoir un large usage et une vaste reconnaissance des langues de signes à travers l'Europe.

M. Bruce prépare un rapport pour le Conseil de l'Europe afin d'accélérer l'adoption d'une meilleure pratique dans l'utilisation des langues des signes et de favoriser les droits des usagers signants parmi les droits des personnes handicapées.

Il présentera son rapport au Comité des Droits de l'Homme dans les prochaines semaines et ce rapport sera débattu en séance plénière de



L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France) en janvier 2003.

Mr Bruce déclare : "J'ai une fille de 25 ans, sourde et je suis donc très familier des obstacles que les sourds doivent affronter pour mener une vie normale. Pour beaucoup de personnes nées sourdes, la langue des signes est essentielle pour leur culture et représente leur principal moyen de communication.

"Cependant, ceci n'est pas vraiment reconnu; la langue des signes n'est malheureusement pas incluse dans la Charte des langues nationales minoritaires. Je veux faire changer les choses et en même temps, j'espère que le meilleur exemple à suivre pour l'usage des langues des signes, en Scandinavie, sera largement adopté en Europe."

Traduction: L.B.

Une bonne initiative...

Paris-Kiosque flottant 1 : Bar-péniche-restaurant pour les sourds

À Paris, (...) le Kiosque Flottant n°1 situé quai François Mauriac [Rue de la Gare 55 - 75013 Paris], ouvre ses portes aux sourds et malentendants! toutes les semaines, du mardi au vendredi, à partir de 20h, ils seront accueillis par des serveurs sourds communiquant en LSF (langue des signes française). Info de Nathalie DESSART sur le Forum FFSB
NDLR: Il s'agit d'un restaurant, il faut donc consommer



Fédération Nationale des Sourds de France

Congrès les 9 et 10 mai 2003 (Nantes)

«La Société fait-elle de nous, les Sourds, des Handicapés?»

L'objectif de ce congrès est :

- d'informer sur l'événement de l'AEPH (Année Européenne des Personnes Handicapées) et son importance ;
- de permettre la présentation des différentes actions positives ou réussies en faveur des personnes Sourdes ;
- d'analyser et de sélectionner des actions ou approches exposées, répondant aux attentes correspondant aux propositions évoquées dans le livre blanc à l'accès de la

citoyenneté des personnes Sourdes

Thèmes généraux :

Minorité et Intégration
Information et Médias
Sécurité et Urgences
Communication et Interprétation

Renseignements

FNSF 1, rue du 11 novembre
92120 Montrouge
Fax : +33 1 46 55 12 00
E-mail: secretairefnsf@wanadoo.fr

L'Association française des aviateurs sourds, IDPA

France, créé en avril 1996 à l'Aéro-Club de France, a un nouveau nom depuis février 2003: **Aéro-Club des Sourds de France (ACSF).**

Aéro-Club des Sourds de France,
Rue de Varenne 46 à F
75 0007 Paris

E-mail : aeroclub.sourds@wanadoo.fr
Fax : +33 1 45 44 33 70
<http://www.volez.com>





Faciliter votre quotidien avec Internet

Des documents administratifs à portée de clic

Internet, en plus d'être un moyen de communication et de loisirs, se veut être également un fournisseur de services et d'information pour faciliter votre quotidien, élargir vos possibilités et vos connaissances et vous rendre un peu plus autonome. Vous pouvez ainsi faire vos courses sur Internet (qu'elles soient alimentaires ou qu'il s'agisse d'objets pour vos loisirs ou votre vie pratique) et être livré à domicile. Vous pouvez lire le journal du jour, gérer vos comptes en banque, réserver votre billet d'avion ou de TGV, trouver l'itinéraire détaillé pour vos déplacements, réserver une table au restaurant ou vos prochaines vacances, connaître la pharmacie de garde la plus proche... et obtenir des documents sans faire la file dans vos administrations !

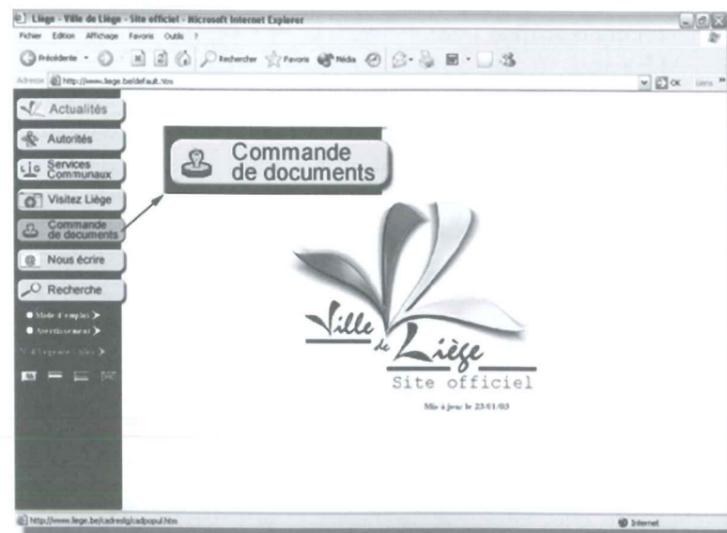
C'est tout cela que nous allons détailler au fil des prochains numéros de votre journal. Au travers de thèmes choisis, nous allons tenter de vous faire découvrir la palette de possibilités que vous offre Internet.

Pour commencer, rendons-nous à l'administration communale !

Aujourd'hui, presque toutes les villes de Belgique ont leur site Internet. Que vous habitiez Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai, Verviers et bien d'autres villes encore, vous trouverez sur le site officiel de votre ville bon nombre d'informations et de services directement disponibles sur Internet.

Ainsi, si vous vous rendez sur le site de la ville de Liège [<http://www.liege.be/>], sur celui de Tournai [<http://www.tournai.be/>], de Namur [<http://www.ville.namur.be/>], de Charleroi [<http://www.charleroi.be/>], de Mons [<http://www.mons.be/>]

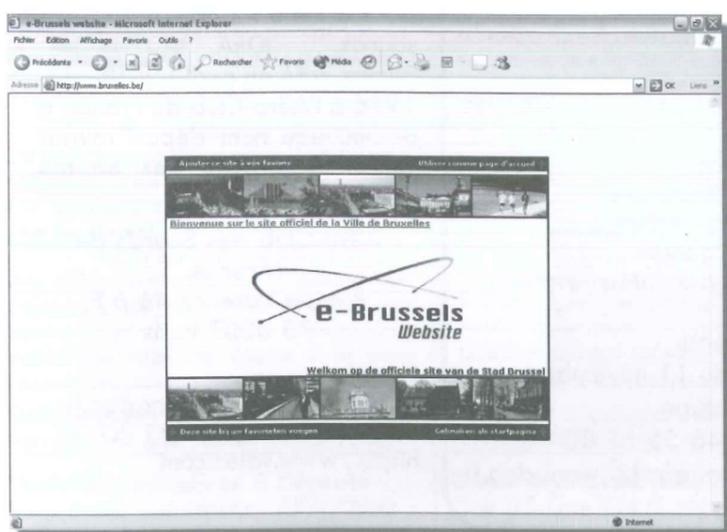
ou encore de Verviers [<http://www.verviers.be/>], vous pouvez commander en ligne les documents d'État civil - Population tels que : certificat de domicile, certificat de nationalité, certificat de vie, composition de ménage, copie d'acte de naissance, copie d'acte de mariage, copie d'acte de décès, etc. Pour cela, il vous suffira de remplir et d'envoyer un petit formulaire directement sur Internet. Les documents



demandés vous seront alors envoyés à votre domicile. Le site de la ville de Bruxelles [<http://www.bruxelles.be/>] propose quant à lui de télécharger directement certains documents tels que les renseignements urbanistiques, permis de lotir, permis d'urbanisme, permis d'environnement, occupation temporaire de la voie publique.

Notez cependant que tous les sites des différentes villes ne proposent pas tous les mêmes services. Ainsi, certains sites vous expliquent uniquement où et comment vous procurer les documents administratifs, mais ne vous permettent pas de les commander sur Internet. Toutefois, la possibilité de commander sur Internet les documents types tels que les compositions de ménage, copie d'acte de naissance, etc... se généralise et de plus en plus de sites officiels vous offriront cette solution simple, facile et qui vous permettra de gagner du temps. Alors, pourquoi ne pas en profiter ?

Bon surf et rendez-vous pour une nouvelle sélection dans le prochain numéro.



Le rapport intermédiaire

Nicole MARECHAL, Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé (Communauté française), a transmis les résultats du rapport intermédiaire. Il s'agit en fait d'un premier état des lieux de la langue des signes.

Les chercheurs s'accordent sur la nécessité d'un apprentissage précoce de la langue des signes, laquelle servira de base pour l'acquisition des autres connaissances. «Dans cette optique, le bilinguisme français/langue de signes paraît incontournable.» De plus, la langue des signes doit s'acquérir dans les meilleures conditions qu'elles soient familiales, sociales ou scolaires. Les chercheurs observent également que l'implant cochléaire ne rend pas la langue des signes inutile.

«Ce premier rapport jette les bases des recommandations qui visent à faciliter un accès précoce à la langue des signes pour l'enfant sourd et à la reconnaissance de la langue des signes comme langue d'enseignement le plus tôt possible. Les chercheurs pointent aussi la nécessité d'élaborer un réel statut de l'interprète et à veiller à la professionnalisation de ce métier fondamental. Enfin ils insistent sur l'importance de soutenir la recherche universitaire interdisciplinaire dans le domai-

ne.» Ce rapport intermédiaire ne s'est donc pas contenté d'identifier les barrières à l'acquisition de la langue des signes, mais aussi donne déjà les lignes d'action afin de pallier à ces obstacles. Il s'avère donc très prometteur pour l'avenir de la langue des signes. Th.B.

Calendrier

19 mars 2003 : rapport final

Fin mars 2003 :

les experts des différents gouvernements transmettent leurs commentaires au Comité d'accompagnement

Mi-avril 2003 :

mise sur pied d'une plate-forme de concertation

Avril 2003 :

finalisation du décret

Mai 2003 :

Projet soumis à un premier avis du Gouvernement de la Communauté française. Ce dernier dispose de 3 à 4 mois pour émettre son avis. **Septembre 2003 :** En tenant compte de l'avis, un projet de décret est soumis au Gouvernement de la Communauté française. **Octobre 2003 :** Ouverture des débats au Parlement de la Communauté française. Ensuite, le vote sera sollicité.

Un livre d'art remarquable !

L'histoire de l'art à portée de main brosse une synthèse des divers mouvements artistiques depuis les primitifs flamands jusqu'aux multiples courants d'art contemporain. Sa spécificité - qui le différencie des innombrables livres d'art - réside en la présence de la langue des signes. En effet, chaque courant artistique possède son propre signe. Ainsi, un sourd saura comment «traduire» en langue des signes les divers grands styles artistiques comme, entre autres, l'art baroque, le fauvisme, le dadaïsme, le surréalisme, l'art cinétique et l'Arte Povera.

La présentation en italienne (30 X 21 cm), les nombreux espaces blancs et les textes aux caractères assez grands confèrent à la publication un aspect visuel chaleureux permettant d'aller tout de suite à l'essentiel. Ces ingrédients titillent constamment notre curiosité et nous invitent à tourner les pages jusqu'au bout. D'ailleurs, ce livre peut être lu en deux jours.

Il est le fruit d'une collaboration entre l'association Arts et Culture, le Centre Francophone de la Langue des Signes, le Service éducatif du Musée des Beaux-Arts et des éditions Alice. L'histoire de l'art à portée de la main a magistralement réussi la symbiose entre l'histoire de l'art, le précis des styles, le guide et le dictionnaire des signes. Du grand art !

Amoureux de l'art, ce livre est incontournable !

Th.B.



L'Art à portée de main coûte 16,5 euros
Il est disponible au magasin Artshop du Musée des d'Art ancien (Rue de la Régence - 1000 Bruxelles)

Il peut être commandé aux éditions Alice
Avenue Pré-des-Agneaux - 1160 Bruxelles
Tél.: 02 660 10 45
Fax: 02 675 73 24
E-mail: alice.editions@swing.be



La loi anti-discrimination

Basée sur le grand principe démocratique selon lequel tous les hommes sont égaux en droit, la nouvelle loi anti-discrimination est entrée en vigueur début 2003.

Bien sûr, une loi ne pourra pas tout régler et ce sont aussi les mentalités qu'il faut changer. Cependant, cette loi offre réellement de nouvelles protections :

L'objectif de cette loi est de mieux combattre des discriminations fondées sur la race, les religions ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle,...

La nouvelle loi vient compléter la législation existante en protégeant mieux de toute forme de discrimination et en prévoyant des sanctions.

Elle désigne le «Centre pour l'égalité des chances» pour prendre en charge les victimes de discriminations.

- un juge peut non seulement décider qu'il soit mis fin à une discrimination, mais aussi imposer une astreinte (somme d'argent à payer tant que la discrimination continue)

- les travailleurs qui déposent plainte pour discrimination ne peuvent être licenciés pour ce motif.

- dans certaines circonstances, ce sera à la personne accusée de discrimination de prouver qu'il n'y

en a pas. Par exemple, une société de logement dans laquelle il n'y aurait aucun locataire étranger devra prouver que ce n'est pas en raison de leur nationalité.

La loi anti-discrimination s'applique à l'emploi, au logement, et tout ce qui concerne la fourniture de biens et services, et donc aussi aux assurances.

Si une assurance refuse systématiquement des personnes sourdes et malentendantes, il y aura une présomption de discrimination. Voilà donc une bonne nouvelle pour les sourds qui se sont vus refuser une assurance auto, qui sont pourtant en possession d'un permis de conduire et qui n'ont pas eu d'accidents répétés.

Si vous êtes dans ce cas, ou si vous vous estimez victime d'une discrimination, vous pouvez soit contacter directement le «Centre pour l'Egalité des Chances»

Rue de la Loi, 155/4
1040 Bruxelles.
Tél. : 0800/14912
Fax : 02/246.30.10

Soit passer par l'intermédiaire du Service Social ISB
Tél./Fax : 02/644.68.87



Mot d'excuse

Centre socioculturel et sportif du Foyer des Sourds

Le Centre socioculturel et sportif du Foyer des Sourds (Woluwe-Saint-Lambert) m'a fait part de son mécontentement concernant une négligence dans le Sournal 77. En effet, j'ai omis d'insérer leur agenda d'activités à la page 12. Cet oubli est entièrement de ma responsabilité et n'est pas à imputer à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique. Celle-ci met tout en œuvre pour entretenir de bonnes relations avec les associations affiliées et ne veut aucunement délaissier l'une d'elles.

En tant que responsable rédactionnel du Sournal, je présente au Centre socioculturel et sportif du Foyer des Sourds toutes mes sincères excuses et assure que l'Agenda des associations affiliées (pages 12 et 13) fait l'objet de toute mon attention.

Thomas BRUNEAU



SMS Attention, danger !

Chaque année, on le dit, on le répète, l'envoi de messages SMS peut coûter cher. Très cher même... Certaines sociétés proposent via SMS des services qui sont, de plus en plus souvent, de belles arnaques. Offres de participation à des concours, envois de sonneries, loteries, clubs de rencontres, horoscopes... Les propositions ne manquent pas et les plaintes commencent à s'accumuler sur les bureaux des autorités compétentes. Pratiquement que se passe-t-il? Exemples: vous recevez un message pour une inscription à un club de rencontre. On vous demandera si vous souhaitez envoyer vos messages à tous les membres du club. Oui, bien sûr. Mais, on vous demandera également si les membres peuvent vous répondre par SMS. Là aussi vous répondez oui. Vous ignorez évidemment le nombre de messages que vous recevrez. Généralement, derrière ce club de rencontre, se cache une société qui se garde bien de préciser que vous devrez payer les SMS reçus! Plus grave, vous voulez quitter le club? IMPOSSIBLE si bien que les messages continueront à défiler sur votre GSM... à vos frais. Ceci est valable pour les participations à des concours, des loteries (illégales sur GSM), etc.. Donc méfiance, un homme averti en vaut deux.

Nouvelles d'ailleurs

Interprétariat à distance (France) www.websourd.fr



France Télécom, en collaboration avec "Websourd", vient de développer un système de communication intéressant, actuellement en application au stade expérimental en France. Il permet aux personnes sourdes de communiquer à distance en langue des signes, soit entre elles, soit via un interprète, soit à l'aide de bornes installées dans des services publics. L'idée n'est pas nouvelle puisqu'elle est utilisée depuis des années aux Etats-Unis mais elle pourrait faire son chemin en France et pourquoi pas en Belgique. De quoi s'agit-il? La personne sourde se présente à un guichet qui se compose en réalité d'un écran et d'une caméra (webcam), l'ensemble étant connecté au réseau Internet avec un débit deux fois supérieur à l'ADSL classique. Un interprète situé à distance établira la communication en langue des signes grâce à une installation identique. Savoir travailler sur Internet ne vous sera guère utile, seule la connaissance de la langue des signes serait nécessaire. Il est par conséquent tout à fait concevable techniquement aujourd'hui d'avoir ce système dans une banque, les administrations, les hôtels, les hôpitaux, les aéroports, etc.

Toujours en France, une autre méthode permettant de faciliter la communication dans les administrations est également à l'étude. J'en parlerai plus en détail dans le prochain numéro. Affaire à suivre...

Le futur à nos portes (Etats-Unis) www.mycommunicator.com

Il est là, il est enfin commercialisé (Aux USA), il fait surtout ses premiers pas dans le monde des sourds. C'est quoi? Ah! belle question... iCommunicator (à ne pas confondre avec le produit de même nom chez NOKIA) est une nouveauté et aussi une merveille en matière de technologie qui pourrait fort bien révolutionner les méthodes de communications appliquées aux personnes sourdes. Il s'agit d'un logiciel qui transforme directement la parole en texte et langue des signes. Il existe une version standard et une seconde exclusivement destinée à un usage professionnel. Evidemment, il ne faut pas trop rêver. L'acquisition d'un tel produit exige un investissement considérable. Commercialisé en Europe, le prix proposé serait probablement autour de 4 000 euro. En plus, il demande un PC relativement puissant (Pentium III à 800Mhz) et un environnement Windows XP ou 2000 de préférence. S'il n'est pas à la portée de toutes les bourses, on pourrait très bien le voir en application au cours de manifestations publiques, de conférences, d'expositions ou tout simplement à laRTBF.

DERNIÈRE MINUTE !

Le décodeur ISIS2-E commercialisé par Visiotec permet l'enregistrement des sous-titres télétexte (en noir et blanc seulement).
Prix: 208,09 euros

VISIOTEC, 9 rue d'Auvergne
91120 Palaiseau (France)

E-mail: visiotec@free.fr



Annonces / Courrier

BELGIAN TENNIS TEAM sollicite l'aide humaine et financière afin de participer à la «Dresse Cup 2003» et avoir les chances de remporter le championnat par équipes
Infos: fredericsoeur@hotmail.com

Stages de langue des signes

Avril 2003
Stages de 30 heures
Lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h-16h

Niveau 2 (approfondissement) Les 14, 15, 16, 17 et 18 Avril 2003
Niveau 3 (perfectionnement) Les 22, 23, 24, 25 et 26 Avril 2003

D'autres stages (niveaux 1,2 et 3) sont prévus pour cet été.

Les stages se donnent dans les locaux du C.R.E.E.

Contact :
CREE
Chantiers du Temps Libre
Avenue Paul Hymans, 251
1200 Bruxelles
Tél.: 02 762 57 30
Fax: 02 762 47 06
E-mail: contact@creeasbl.com
Site : http://www.creeasbl.com

Exposition d'art

Du 1^{er} au 15 septembre 2003, l'ASBL Centre de Formation du Roman País (CFRP) organise une

exposition autour du thème " Les émotions ". L'exposition aura lieu au Waux-Hall de Nivelles.

Pour ce faire, elle recherche des artistes peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes, qu'ils soient sourds, malentendants ou entendants. Le CFRP se chargerait de l'exposition et de la vente des oeuvres permettant ainsi aux artistes de se faire connaître.

Pour tout renseignement :
Centre de Formation du Roman País
Rue de Soignes 5/1-1400 Nivelles
GSM : 0494/35 43 35
Fax : 067/84 32 14

Offres d'emploi

MAISON DES SOURDS DE BRUXELLES RECHERCHE:

Un professeur d'anglais

- Sourd ou entendant
- Bonne connaissance en anglais
- Connaissance en langue des signes obligatoire
- 2 soirées par semaine (2X2 heures)
- Salaire à discuter

Intéressé ? Envoyez votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à :
Maison des Sourds
Monsieur P.DEWIT
Rue Saxe-Cobourg 38 - 1210 Bruxelles

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR SOURDS DU FOYER DES SOURDS MUETS ASBL ENGAGE :

Un directeur ou une directrice plein temps / Entendant(e), mal-entendant(e) ou sourd(e)

- Diplômé de niveau A1
- Qualités de gestionnaire
- Connaissance de la langue des signes constitue un atout
- Connaissance du néerlandais est un plus

Fonctions :
- gestion administrative et financière
- coordination de l'équipe
- etc.

Envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à :

Centre d'Hébergement pour Sourds
Maître t'KINT, président
Rue de la Charrette, 17
1200 Bruxelles

A vendre



Une table de bureau en verre
Longueur : 1 m 54
Largeur : 69 cm
Hauteur 74 cm

Prix : 125 euros
Contacter par SMS: 0478 57 93 30

4 jantes : MOMO 5L 100 = 8X17
4 pneus : Yikohama 215/45/17

Contact par SMS : 0478 57 93 30

Madame Marie ROSMANT, née DRESSE, est décédée le 9 février 2003. Elle allait avoir 98 ans.

Madame ROSMANT est la sœur de Monsieur Antoine Dresse, bien connu comme fondateur de la Fédération Royale Sportive des Sourds de Belgique et du Comité International Sportif des Sourds (CISS). Elle est également la grand-tante de

Bernard le Maire.

Marie Rosmant fut aussi une sportive et pratiquait le tennis (championne en 1924 et 1928 lors de Jeux olympiques pour sourds), le ski et surtout l'équitation (avec son mari, major de cavalerie).

Ayant pour hobby la couture, elle a créé «L'aiguille silencieuse» avec les sourds liégeois.

Madame Michèle MARSUS, née SELS est décédée d'une crise cardiaque dans sa 47^e année le 23 février 2003.

Malgré ses activités professionnelle et familiale très chargées (4 enfants de 12 à 22 ans), elle s'occupait également du secrétariat pour le Cercle sportif des sourds de Liège (RUSSL).

À son mari Philippe et à ses enfants, nous présentons toutes nos sincères condoléances.

Carte Membre de la FFSB

Nom : ADNET
Prénom : Thierry
N° FXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant ; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez :

- La défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Elle vous donne droit à :

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- La réduction pour les SMS et abonnement chez Mobistar (projet Deafcom)

Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB : Vous pouvez demander le formulaire à Mr Thierry Adnet (Animateur).
Fax : 02/644.68.44
Courriel : infos@ffsb.be
Sur notre site : www.ffsb.be (Rubrique la fédération + la carte FFSB)

ERRATUM

Dans l'urgence de boucler le Sournal avant les fêtes et les congés de fin d'année, des erreurs se sont glissées dans le précédent numéro.

Page 3 : Dans le mot de la rédaction, il est écrit que Sournal fêtera ses 20 ans au numéro 82. Il s'agit en réalité du **numéro 81**.

Page 8 : Helga STEVENS exerce les fonctions de **directrice** pour l'EUD et non celles de présidente.

Page 9 : Sur cette photo nous avons oublié de citer **Jean-Luc JAMART**.



Page 11 : Nous tenons à préciser que **L'ORULS fait partie du CFLS**

Page 17 : la véritable adresse web du groupe «Le Geste Qui Sauve» est **www.users.skynet.be/legestequisauve**

SONDAGE TÉLÉVISION

Nous avons publié sur notre site un sondage reprenant une liste des émissions sous-titrables à la RTBF.

Nous vous invitons à donner votre avis en choisissant la ou les émissions qui vous intéressent le plus.

Pour participer, visitez sans tarder le site de la FFSB : www.ffsb.be

Solution des mots croisés n°59

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	S	T	U	P	I	D	E	S
2	U			O		O		U
3	C			U		R		
4	R	E	C	L	A	M	E	R
5	E			A		I		A
6	R	O	T	I		R	A	T
7	I			N	U	A	G	E
8	E	R	E	S			E	R

Messes traduites en langue des signes dans le diocèse de Liège

Le 1^{er} dimanche du mois :
11.00 à Verviers, Paroisse St-Remacle

Le 2^e dimanche du mois :
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph

Le 3^e samedi du mois :
18.30 à Liège, Paroisse St-Remacle

Le 4^e dimanche du mois :
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph
10.00 à Anthisnes, Paroisse St-Maximin



L'équipe d'animation «Signes de Foi» pour les personnes sourdes et malentendantes de Bruxelles et environs est à votre disposition pour la préparation et l'accompagnement de baptême, mariage, décès, ...

Messes traduites en langue des signes tous les 2^{èmes} dimanches du mois à 9h30 à la Paroisse de la Sainte-Famille à Woluwe-Saint-Lambert.
Boucle magnétique pour personnes ayant un appareil auditif (position T).

Célébrations pascales

avec traduction gestuelle assurée.

Judi Saint 17 avril à 20h à l'Eglise Saint-Lambert
Vendredi Saint 18 avril à 20h à l'Eglise de la Sainte-Famille
Samedi Saint 19 avril à 21h à l'Eglise de la Sainte-Famille
Veillée et Messe de Pâques

SIGNES

DE

FOI

Dimanche 25 mai à 16h

un petit goûter suivi d'une approche de l'Evangile et conclu par l'Eucharistie aura lieu à la Paroisse de la Sainte-Famille réunion place de la Sainte-Famille 2 à Woluwe-Saint-Lambert.

Renseignements : signesdefoi@belgique.com / Tél. et fax : 02 772 71 08